DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** JURA SAINT- CLAUDE En exercice Pouvoirs Présents Excusés Absents 0 0 15 11 Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations

Envoyé en préfecture le 26/02/2021
Reçu en préfecture le 26/02/2021
Affiché le
ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216721-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par:

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

communes

13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

Bureau communautaire

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

----ooOoo-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/7-2-1

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Commune de Chassal-Molinges : côté rivière - vente du lot 1 à M. Arnaud Saillard

Vu la compétence en matière de politique du logement et du cadre de vie de la Communauté de communes,

Vu les délibérations des conseils communautaires du 7 décembre 2016 fixant les prix des parcelles viabilisées et donnant délégation au bureau pour la cession des parcelles,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°37/7-2 du 4 décembre 2019 relative à la vente de deux parcelles à la SCI DE L'AYE,

Considérant que la SCI DE L'AYE s'est rétractée,

Vu la demande d'acquisition du lot 1 par M. Arnaud SAILLARD,

- ANNULE et REMPLACE la délibération Conseil communautaire n°37/7-2 du 4 décembre 2019 relative à la vente de deux parcelles à la SCI DE L'AYE,
- AUTORISE la vente de la parcelle n° 1 cadastrée sous le n° 880 de la section D d'une superficie de 528m² (désignée sur le plan cadastral sous le n°1a) et la parcelle attenante cadastrée sous le n°882 de la section D d'une superficie de 413m² (désignée sur le plan cadastral sous le n° 1b) au profit de M. Arnaud SAILLARD, moyennant le prix de 44.697,50 € TVA sur la marge incluse,

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le



ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216721-DE

- **AUTORISE** le Président à signer le compromis de vente puis l'acte de vente et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** JURA SAINT- CLAUDE En exercice Excusés **Pouvoirs** Absents Présents O 15 11 Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 Reçu en préfecture le 26/02/2021 Affiché le ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216722-DE Délibération conforme Le Président, Raphaël PERRIN

Signé par :

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

communes

13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

Bureau communautaire

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/7-2-2

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Commune de Chassal-Molinges : côté rivière - vente du lot 2 à M. Tony DE GOIS FERREIRA

Vu la compétence en matière de politique du logement et du cadre de vie de la Communauté de communes,

Vu les délibérations des conseils communautaires du 7 décembre 2016 fixant les prix des parcelles viabilisées et donnant délégation au bureau pour la cession des parcelles,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°37/7-2 du 4 décembre 2019 relative à la vente de deux parcelles à la SCI DE L'AYE,

Considérant que la SCI DE L'AYE s'est rétractée,

Vu la demande d'acquisition du lot 2 par M. Tony DE GOIS FERREIRA,

- ANNULE et REMPLACE la délibération Conseil communautaire n°37/7-2 du 4 décembre 2019 relative à la vente de deux parcelles à la SCI DE L'AYE,
- AUTORISE la vente de la parcelle n° 2 cadastrée sous le n°883 de la section D d'une superficie de 323m² (désignée sur le plan cadastral sous le n° 2a) et la parcelle attenante cadastrée sous le n°884 de

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le



ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216722-DE

la section D d'une superficie de 656m² (désignée sur le plan cadastral sous le n° 1b) au profit de M. Tony DE GOIS FERREIRA, moyennant le prix de 46.502,50 € TVA sur la marge incluse,

AUTORISE le Président à signer le compromis de vente puis l'acte de vente et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture Reçu en préfecture le Affiché le ID: 039-200026573-2	MUNES DE HAUT-	DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE					
Délibération Le Prés	Absents	Pouvoirs	Excusés	Présents	En exercice		
Raphaël Signé	0	0 4 0					
Signe	a séance	ate et lieu de la	Da				
RE		CREDI 17 FE\ au de la Comr		Extrait du registre des délibérations			
		commune oulevard de l	13bis b		Bureau com		
* 7							

Envoyé en préfecture le 26/02/2021
Reçu en préfecture le 26/02/2021
Affiché le
ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021673-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par:

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/7-3

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Espace tiers-lieu : convention de mise à disposition des locaux avec La Fraternelle

Vu les statuts de la Communauté des Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-2 en matière d'actions de développement économique,

Vu la nécessité de créer un espace de tiers-lieu sur le territoire de la collectivité,

Considérant que cet espace est un atout pour la Communauté de Communes,

- APPROUVE l'installation de l'espace tiers-lieu à La Fraternelle,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		Envoyé en préfecture le 26/02/2021 Reçu en préfecture le 26/02/2021 Affiché le ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021674-DE	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme Le Président,
15	11	0	0 4 0		Raphaël PERRIN Signé par :
Date et lieu de la séance MERCREDI 17 FEVRIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE					HAUT-HAA SAMT-CLAUDE

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/7-4

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Espace tiers-lieu : demande de subvention fonctionnement

Vu les statuts de la Communauté des Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-2 en matière d'actions de développement économique,

Vu la nécessité de créer un espace de tiers-lieu sur le territoire de la collectivité,

Considérant que cet espace est un atout pour la Communauté de Communes,

Considérant que la création d'un tiers-lieu peut bénéficier de différentes subventions,

Considérant que le coût de la maîtrise d'œuvre s'élève à 13 500 €,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

- VALIDE le plan de financement suivant et accepte de prendre en charge la part non couverte par la subvention LEADER sollicitée

Coût total du projet	Assiette éligible LEADER	Autofinancement
13 500 €	7 560 €	5 940 €

- S'ENGAGE à réaliser et à financer le projet tiers-lieu à La Fraternelle,

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le



ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021674-DE

- SOLLICITE l'aide financière du programme LEADER selon le plan de financement prédéfinis ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à formaliser et déposer un dossier de demande de financement au titre de LEADER auprès du GAL du Haut-Jura,
- AUTORISE le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		COMMUNA	PARTEMENT UTE DE COMI URA SAINT- C	MUNES DE HAUT-	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	
15	11	0 4 0			
		Date et lieu de la séance			
Extrait du r délibér Bureau com	ations	MERCREDI 17 FEVRIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République			

Envoyé en préfecture le 26/02/2021
Reçu en préfecture le 26/02/2021
Affiché le
ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021675-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par:

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----00000-----

N°6/7-5

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

La Maison pour Tous : avenant à la convention d'Utilisation de l'Abattement de TFPB

Vu les statuts de la Communauté des Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-2 en matière d'actions de développement économique,

Vu la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la ville signée le 18 mai 2016.

Vu l'article 1388 bis du code général des impôts modifié par l'ordonnance n°2019-770 du 17 juillet 2019 (article .7),

Vu l'article 181 de la loi de finances 2019,

- **APPROUVE** l'avenant à la convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville 2016/2020 jusqu'au 31 décembre 2022,
- AUTORISE le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** Affiché le JURA SAINT- CLAUDE En exercice Excusés **Pouvoirs** Absents Présents n 0 15 11 Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes Bureau communautaire 13bis boulevard de la République

SAINT-CLAUDE

Envoyé en préfecture le 26/02/2021
Reçu en préfecture le 26/02/2021
Affiché le
ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021651-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par :

HAUT-URA

SAINT-CLAUDE

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/5-1

FINANCES

Mission Locale Sud Jura: participation financière

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 5-1-2-1 donnant compétences en matière d'industrie, commerce, artisanat et services, et fixant comme mission d'aider les organismes chargés de l'emploi et de l'aide aux demandeurs d'emploi,

Vu la demande de participation financière de la Mission Locale Sud Jura à hauteur de 11 551 €, basée sur le nombre d'habitants,

- **DECIDE** de participer au fonctionnement de l'association Mission Locale Sud Jura à hauteur de 11 551 €,
- ACTE qu'un rapport financier sera transmis dès validation par leur assemblée générale
- AUTORISE le président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 **DEPARTEMENT DU JURA** Reçu en préfecture le 26/02/2021 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** Affiché le **JURA SAINT- CLAUDE** ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021652-DE Délibération conforme En exercice Présents Excusés **Pouvoirs** Absents Le Président, Raphaël PERRIN 0 4 0 15 11 Signé par : Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes Bureau communautaire 13bis boulevard de la République

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

-----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/5-2

FINANCES

Animations du territoire : Moto Club EXO 7 - demande de subvention

Vu les statuts de la collectivité, notamment l'article 7-7 « soutiens, partenariats et participation financières aux associations sportives, culturelles et touristiques de rayonnement intercommunal, et ce avec d'autres collectivités et associations, »,

Vu la demande du Moto Club EXO 7pour leur manifestation 1001 virages 2021,

Considérant le rayonnement intercommunal de la manifestation portée par cette association,

- **DECIDE** d'attribuer 700 € au Moto Club EXO 7 pour la manifestation 1001 virages 2021,
- AUTORISE le président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 **DEPARTEMENT DU JURA** Reçu en préfecture le 26/02/2021 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** Affiché le **JURA SAINT- CLAUDE** ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021661-DE Délibération conforme En exercice Présents Excusés **Pouvoirs** Absents Le Président, Raphaël PERRIN 0 15 11 4 0 Signé par : Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes Bureau communautaire 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/6-1

ECONOMIE

Champfrevan 2 - Chassal-Molinges: acquisitions de parcelles réalisation plateforme JB Technics

Vu les statuts de la Communauté des Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-2 en matière d'actions de développement économique,

Vu la réalisation de la plateforme de stockage de l'entreprise JB Technics,

Vu la nécessité d'acquérir les parcelles environnantes afin de permettre le recul obligatoire pour les installations classées,

- VALIDE le principe d'acquisition des parcelles situées aux Courbes à Chassal-Molinges d'une superficie totale de 9 400 m².
- APPROUVE le prix au m² à 2.20 €,
- AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la délibération.

MEMBRES		MEMBRES DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		Re Af	nvoyé en préfecture le 26/02/2021 eçu en préfecture le 26/02/2021 fiché le : 039-200026573-20210217-HJSCSG2021662-DE	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents		Délibération conforme Le Président,
15	11	0	0 4 0			Raphaël PERRIN Signé par :
		Date et lieu de la séance				Oighe par .
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire 13			CREDI 17 FEV au de la Comr commune coulevard de la SAINT-CLAI	nunauté de es a République		HADE JURA SAINT-CLAUDE

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----00000-----

N°6/6-2

ECONOMIE

Achetez à Saint-Claude : gratuité de l'adhésion à la plateforme en 2021

Vu les statuts de la Communauté des Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-2 en matière d'actions de développement économique,

Vu la volonté de fidéliser les 105 commerçants adhérents à la plateforme,

Vu le manque de notoriété de la plateforme auprès des consommateurs,

Vu la demande de gratuité de l'adhésion à la plateforme en 2021,

- AUTORISE la gratuité de l'adhésion à la plateforme Achetez à Saint-Claude pour l'année 2021,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 **DEPARTEMENT DU JURA** Reçu en préfecture le 26/02/2021 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** Affiché le JURA SAINT- CLAUDE ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021663-DE Délibération conforme En exercice Présents Excusés **Pouvoirs** Absents Le Président, Raphaël PERRIN 0 0 15 11 Signé par Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes Bureau communautaire 13bis boulevard de la République

SAINT-CLAUDE

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/6-3

ECONOMIE

Achetez à Saint-Claude : approbation de la convention d'adhésion

Vu les statuts de la Communauté des Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-2 en matière d'actions de développement économique,

La convention d'adhésion à la plateforme Achetez à Saint-Claude a été revue dans le but de ne pas renouveler la signature de la convention chaque année,

- VALIDE le modèle de convention proposé,
- AUTORISE le Président signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** JURA SAINT- CLAUDE En exercice Présents Excusés **Pouvoirs** Absents 0 4 0 15 11 Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 26/02/2021
Reçu en préfecture le 26/02/2021
Affiché le
ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021664-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par:

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/6-4

ECONOMIE

ZA Planchamp : extension de la zone - examen préalable au titre des prescriptions archéologiques

Vu les statuts de la Communauté des Communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-2 en matière d'actions de développement économique,

Vu l'extension de la zone artisanale de Planchamp,

Vu la sollicitation des services de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté concernant un examen préalable au titre des prescriptions archéologiques,

Vu le retour de la DRAC de Bourgogne Franche-Comté précisant que le projet d'extension donnera effectivement lieu à des prescriptions archéologiques étant donné la forte sensibilité archéologique du secteur et compte-tenu que le projet porte sur une surface supérieure à 3 000m²,

Considérant l'opportunité pour la collectivité d'opter pour un diagnostic archéologique par anticipation,

- ACCEPTE le diagnostic anticipé à raison de 0.58 €/m² soit un coût de 34 667.18 € pour l'ensemble de la parcelle,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** JURA SAINT- CLAUDE En exercice Présents Excusés **Pouvoirs** Absents 0 0 15 11 4 Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 Reçu en préfecture le 26/02/2021 Affiché le ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021671-DE Délibération conforme Le Président. Raphaël PERRIN

> Signé par : INT-CLAUDE

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

Bureau communautaire

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS

-----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/7-1

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Zone du Curtillet - Lavans-Lès-Saint-Claude : cession au Département du Jura

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 470 sur la commune de Lavans-Lès-Saint-Claude, le Département du Jura a sollicité l'acquisition, moyennant l'euro symbolique, de trois parcelles non bâties, situées le long de cette route départementale,

Vu la délibération n°1/6-3 du bureau communautaire du 23 septembre 2020,

Vu le document d'arpentage établi par le géomètre faisant apparaître que les travaux ont empiété sur les parcelles AB 145 et D 279 appartenant à la collectivité pour une surface totale de 331m², Il s'agit des parcelles cadastrées sous les n°s :

Vu la demande du Département de formaliser le transfert de propriété à l'euro symbolique au moyen d'un acte administratif,

- APPROUVE le transfert de propriété, et ce à l'euro symbolique concernant les parcelles mentionnées cidessous:
 - 298 de la section D, d'une superficie de 73 m² (ex D 279) située au lieudit « Sous la Côte du Tillier »,
 - 299 de la section D, d'une superficie de 158m² (ex D 279) située au lieudit « Sous la Côte du Tillier »,
 - 151 de la section 440 AB, d'une superficie de 100m² (ex AB 145) située au lieudit « Le Curtillet ».

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le



ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021671-DE

- **AUTORISE** le Président à signer l'acte administratif de cession et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** JURA SAINT- CLAUDE En exercice Présents Excusés **Pouvoirs** Absents 0 15 11 4 0 Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 Reçu en préfecture le 26/02/2021 Affiché le

ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216103-DE

Délibération conforme Le Président. Raphaël PERRIN Signé par :



PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

Bureau communautaire

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

-----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/10-3

TOURISME

Activités nordiques : mise à disposition des fils neige de Lajoux et de Les Moussières à l'ESF et damage des pistes de fils neige - convention avec l'ESF

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 7-2 -Equipements touristique attribuant compétence pour assurer la sécurité, le balisage, l'entretien, l'aménagement, la signalétique des pistes de ski,

L'école de ski français gère « deux fils neige » appartenant à la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude à Lajoux et aux Moussières.

La Communauté de Communes met à disposition de l'ESF des équipements nécessaires au fonctionnement des aires ludiques de Lajoux et des Moussières (fil neige, modules, piquets de balisage, abri filets) et en contrepartie l'ESF verse une participation,

Il est demandé en complément à l'ESF d'assurer une animation une fois par semaine pendant les vacances de Février toutes zones confondues sur les sites de Lajoux, Les Moussières et La Pesse,

- **FIXE** la participation de l'ESF à 610 € pour la saison,
- AUTORISE le président à signer la convention pour une durée d'un an soit à compter du 01/01/2021 jusqu'au 31/12/2021, reconductible tacitement 2 fois, toute modification fera l'objet d'un avenant,

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le



ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216103-DE

- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 **DEPARTEMENT DU JURA** Reçu en préfecture le 26/02/2021 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** Affiché le **JURA SAINT- CLAUDE** ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216104-DE Délibération conforme En exercice Présents Excusés **Pouvoirs** Absents Le Président, Raphaël PERRIN 0 15 11 0 Signé par : Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes Bureau communautaire 13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS

-----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/10-4

TOURISME

Activités nordiques : damage de la piste de snow tubing - convention avec Michel Sports

Vu la demande de Michel Sports de préparation et damage des pistes de snow tubing qu'il exploite à La Pesse,

Vu la délibération du bureau communautaire du 06/09/2019 fixant les tarifs de damage soit 202 € l'heure,

- **AUTORISE** la signature d'une convention avec Michel Sports fixant les droits et obligations de chacune des parties pour la prestation de préparation et damage des pistes de snow tubing pour une durée de un an, reconductible tacitement 2 fois, toute modification fera l'objet d'un avenant,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 **DEPARTEMENT DU JURA** Reçu en préfecture le 26/02/2021 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** Affiché le **JURA SAINT- CLAUDE** ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216105-DE Délibération conforme En exercice **Pouvoirs** Absents Présents Excusés Le Président, Raphaël PERRIN O 15 11 4 Signé par : Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes Bureau communautaire 13bis boulevard de la République

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/10-5

TOURISME

Ligne des Hirondelles : répartition de la refacturation des impressions des flyers

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude relatifs aux équipements touristiques,

Vu le nombre de partenaires engagés sur la Ligne des Hirondelles,

Considérant qu'il convient d'établir une répartition pour la refacturation des flyers réalisés par l'Office de Tourisme qui engage leur impression auprès de LIG à Dole,

Vu le tableau de répartition au prorata du nombre de flyers sur la base de 0,063 € TTC le flyer,

- **APPROUVE** le modèle de convention proposé,
- **VALIDE** l'impression du flyer commandé par l'Office de Tourisme de Saint-Claude pour le compte de tous les partenaires engagés,
- AUTORISE la Communauté de communes à refacturer la partie revenant à chacun (tableau joint),
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 **DEPARTEMENT DU JURA** Reçu en préfecture le 26/02/2021 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** Affiché le **JURA SAINT- CLAUDE** ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216106-DE Délibération conforme En exercice Excusés **Pouvoirs** Absents Présents Le Président, Raphaël PERRIN 4 0 15 11 Signé par : Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes Bureau communautaire 13bis boulevard de la République

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS

----00000----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/10-6

TOURISME

Taxe de séjour : plateforme 3D Ouest

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude relatifs aux équipements touristiques,

Considérant que la plateforme de taxe de séjour actuelle ne répond pas à nos attentes et celles des hébergeurs,

Vu la consultation lancée auprès de différents prestataires,

Vu les offres reçues,

- DECIDE de retenir l'offre de la société 3D Ouest située 5, rue de Broglie 22300 Lannion pour un montant de 11 375 € HT soit 13 650 € TTC la 1ère année et 1 150 € HT soit 1 380 € TTC les 3 années suivantes relatifs à l'abonnement annuel,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEM	BRES	COMMUNA	EPARTEMENT UTE DE COMI URA SAINT- C	Envoyé en préfecture le 26/02/2021 Reçu en préfecture le 26/02/2021 Affiché le ID : 039-200026573-20210217-HJS0	
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme Le Président,
15	11	0	4	Raphaël PERRIN	
,		D	ate et lieu de la	Signé par ;	
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire MERCREDI 17 FEVRIER 2021 Bureau de la Communauté de communes 13bis boulevard de la République				nunauté de es	Saint-Clai

0210217-HJSCSG20216111-DE conforme ident, PERRIN par:

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/11-1

SPORTS / ASSOCIATIONS

Haut-Jura Ski : course des Bellecombes – participation financière

V Vu les statuts de la collectivité, notamment l'article 7-7 « soutiens, partenariats et participation financières aux associations sportives, culturelles et touristiques de rayonnement intercommunal, et ce avec d'autres collectivités et associations. ».

Vu la demande de participation financière de Haut-Jura Ski pour la course virtuelle des Bellecombes du fait de la pandémie de la COVID-19,

Considérant le rayonnement intercommunal de la manifestation portée par cette association,

- **DECIDE** d'attribuer 625 € à Haut-Jura Ski pour la course virtuelle des Bellecombes,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 **DEPARTEMENT DU JURA** Reçu en préfecture le 26/02/2021 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** Affiché le JURA SAINT- CLAUDE Excusés En exercice **Pouvoirs** Absents Présents n 15 11 Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes Bureau communautaire 13bis boulevard de la République

SAINT-CLAUDE



PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog.

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

----00000----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----00000-----

N°6/9-1

PATRIMOINE

CAMSP - 2, rue Bonneville à Saint-Claude : avenant n°1 au bail de location

Vu le bail civil de location entre le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) et la Communauté de communes conclu le 01/02/2019 avec un terme au 31/01/2021,

Vu la demande du CAMSP de prolonger le bail jusqu'au 31/01/2023,

- AUTORISE la prolongation du bail de location jusqu'au 31/01/2023 moyennant un loyer mensuel de 620.81 €, loyer réévalué selon l'indice llat du 3ème trimestre, conformément au terme du bail initial,
- PRECISE qu'un provision pour charges sera appliquée mensuellement de 170 €,
- RAPPELLE que les autres clauses du bail initial restent inchangées,
- AUTORISE le Président à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 26/02/2021 **DEPARTEMENT DU JURA** Reçu en préfecture le 26/02/2021 **MEMBRES** COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-Affiché le **JURA SAINT- CLAUDE** ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG2021692-DE Délibération conforme En exercice Présents Excusés **Pouvoirs** Absents Le Président, Raphaël PERRIN 0 15 11 4 0 Signé par : Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations communes Bureau communautaire 13bis boulevard de la République

SAINT-CLAUDE

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

EXCUSES:

POUVOIRS : Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS :

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

-----00000-----

N°6/9-2

PATRIMOINE

MDS de Saint-Claude : entretien des communs

Vu les statuts de la Communauté des Communes Haut-Jura Saint-Claude,

Considérant que le chantier de la maison de santé est terminé, il convient de lancer une consultation concernant l'entretien des communs,

Vu les offres reçues,

- **VALIDE** le devis de la société Concept Services pour un montant de 515.66 € HT, soit 618.79 € TTC,
- AUTORISE le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

MEMBRES		DE	PARTEMENT	DU JURA	Envoyé en préfecture le 26/02/2021 Reçu en préfecture le 26/02/2021
			NAUTE DE COMMUNES DE HAUT- JURA SAINT- CLAUDE		Affiché le ID : 039-200026573-20210217-HJSCSG20216101-DE
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme Le Président,
15	11	0	4	0	Raphaël PERRIN Signé par :
Extrait du registre des délibérations Bureau communautaire		D	ate et lieu de la	séance	Signe par. DE
		MERCREDI 17 FEVRIER 2021			D / S HAUT-JURA
		Bure	au de la Comn	nunauté de	SAINT-CLAUDE
			commune	-	(0) 53
		13bis boulevard de la République			
l	SAINT-CLAUDE				

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

EXCUSES:

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/10-1

TOURISME

Route de la Borne au Lion : étude de faisabilité

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu la nécessité de réaliser une étude de faisabilité de restructuration du domaine nordique de la commune de la pesse et plus globalement du domaine des Hautes-Combes permettant l'ouverture de la voie communale n°7 dite de la borne au Lion en période hivernale,

Vu l'avis de la commission d'Appel d'Offres du 8 février 2021,

- VALIDE l'attribution du marché au cabinet GEODE situé 44, rue Charles Montreuil 73000 Chambéry pour un montant global de l'étude à 15 950 € HT soit 19 140 € TTC,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-**MEMBRES** JURA SAINT- CLAUDE En exercice Excusés **Absents** Présents **Pouvoirs** 0 15 11 Date et lieu de la séance **MERCREDI 17 FEVRIER 2021** Extrait du registre des Bureau de la Communauté de délibérations

Envoyé en préfecture le 26/02/2021
Reçu en préfecture le 26/02/2021
Affiché le
ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216102-DE

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël PERRIN
Signé par:

PRESENTS: Raphaël Perrin, Philippe Passot, Jean-Louis Millet, Caroline Braun, Gérard Duchêne, Jean-François Demarchi, Isabelle Heurtier, Roland Frezier, Daniel Grenard, Lilian Cottet-Emard, Frédéric Herzog,

communes

13bis boulevard de la République SAINT-CLAUDE

EXCUSES:

Bureau communautaire

POUVOIRS: Claude Mercier donne pouvoir à Caroline Braun, Anne-Christine Donze donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Jean-Daniel Maire donne pouvoir à Raphaël Perrin, Christian Rochet donne pouvoir à Raphaël Perrin

ABSENTS:

----00000-----

La convocation pour la séance du mercredi 17 février 2021, datée du 10 février 2021 a été adressée aux membres du Bureau.

Le Président, Raphaël Perrin, ouvre la séance à 18h30, remercie les participants de leur présence, donne lecture des procurations.

Monsieur Jean-François Demarchi se propose pour assurer les fonctions de secrétaire de séance, il est élu à l'unanimité.

----00000-----

N°6/10-2

TOURISME

Activités nordiques : damage des pistes de téléski – convention avec les mairies de La Pesse, Les Moussières et Lajoux et vente de pass Découverte

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude relatifs aux équipements touristiques,

La communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude assure le damage des téléskis des communes de Lajoux, la Pesse et les Moussières.

Par ailleurs, dans un souci de mutualisation et d'esprit communautaire, il est proposé que les communes et la communauté de Communes continuent à vendre un pass découverte 7 jours qui englobe le ski nordique, le ski alpin et la raquette au prix de 90 € pour les adultes et 66 € pour les jeunes (de 6 à 15 ans révolus).

La collectivité qui vendra le pass gardera la totalité de la recette, pour ceux vendus dans les points info, le versement sera fera à la commune concernée sauf ceux vendus à Saint-Claude où le produit sera conservé par la Communauté de Communes.

Concernant les prestations de service damage aux associations et organismes hors communes il est également proposé de reconduire les tarifs 2015/2016,

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 15 pour, 0 contre, 0 abstention)

FIXE le tarif damage des communes à 158 € de l'heure,

Reçu en préfecture le 26/02/2021

Affiché le



ID: 039-200026573-20210217-HJSCSG20216102-DE

- APPROUVE le modèle de convention à intervenir avec les communes de Lajoux, La Pesse et Les Moussières concernant la rétrocession de la vente des pass découverte 7 jours pour une durée de un, reconductible tacitement 2 fois, toute modification fera l'objet d'un avenant,
- FIXE le tarif damage aux associations et autres organismes de la manière suivante :
 - o Damage effectué avec un engin de damage : 202 €
 - o Damage effectué avec un scooter-moto neige quad : 75 €
- **AUTORISE** le Président à signer la convention à intervenir et à émettre les titres de recettes au nom des communes et des associations pour le service rendu.